

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 250/2025

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – rue de la briqueterie – CCHF

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 22/10/2025 – de M. Gautier KERCKHOVE – CCHF – 468 rue de la couronne de Bierne – 59380 BERGUES ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation d'un chemin piétonnier – Rue de la Briqueterie.

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera interdite, rue de la briqueterie (partie entre la rue de Cassel et la rue des coquelicots), pour la réalisation d'un chemin piétonnier, à partir du 27 octobre 2025 jusqu'à la fin des travaux.

ARTICLE 2 : Le stationnement sera interdit au droit des travaux, rue de la briqueterie, pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La CCHF - 468 rue de la couronne de Bierne – 59380 BERGUES, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- M. Gautier KERCKHOVE – CCHF – 468 rue de la couronne de Bierne – 59380 BERGUES
- e-mail : gautier.kerckhove@cchf.fr

Fait à HERZEELE, le 23 octobre 2025

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : le 23 octobre 2025

Le Maire,
S.FRANCKE

